

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 296
French Culture and Literature 1
Winter 2019
TTH 2:30 – 3:50, EV3 3412

Coordonnées

Professeur(e): Loula Abd-elrazak

Bureau: ML 329

Téléphone: 519-888-4567, poste 37707

Heures de consultation : Les mardis et les jeudis de 10h00 à 12h00 ; et sur rendez-vous.

Courriel: loula.abd-elrazak@uwaterloo.ca

Prérequis

FR 192A ou 192B

Description

Le FR 296 est un cours d'introduction à la littérature, à la culture et à l'histoire (factuelle et culturelle) de la France, du Moyen Âge au début du XVIII^e siècle. L'approche pluridisciplinaire utilisée implique également l'étude de notions reliées à l'histoire de l'art, à l'architecture et à la musique. Notre «voyage» à travers l'histoire de la France et la littérature s'effectuera de façon chronologique en privilégiant l'analyse d'œuvres littéraires dans leur contexte socioculturel de production. Toutes les œuvres du programme seront en français moderne

Objectifs du cours

À la fin de ce cours les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- A. Être capables de distinguer les événements historiques et de les situer dans leur époque.
- B. Être en mesure d'apprécier un mouvement artistique et de lire une œuvre littéraire en établissant des liens entre ces différentes manifestations et leur contexte de production.

Manuels et œuvres à l'étude

- *La Farce de Maître Pathelin*, trad. par Catherine Croisy-Naquet, Paris, Bordas, 2003. (ISBN : 9782047304365)
- Molière, *Le Médecin malgré lui*, Paris, Larousse, 2004. (ISBN : 9782035834218)
- Rabelais, *Gargantua*, Flammarion, coll. Étonnants classiques, Paris, 2007. (ISBN : 9782080722621)
- G. Labruno et Ph. Toutain, *Histoire de France*, Nathan. (ISBN : 978-2091617152)

Lectures disponibles sur LEARN

1. Extrait de *La Chanson de Roland*
2. Extrait de *Le chevalier au lion de Chrétien de Troyes*.

3. Poème *Ballade* de Christine de Pisan
4. Poème *À Cassandre* de Ronsard
5. Fable *Les Animaux malades de la peste* de La Fontaine
6. Madame de la Fayette, *La princesse de Clèves*.
7. Extrait *Phèdre* de Racine

Références

- Robert-Collins French-English Dictionary (nouvelle édition 1987) ou Oxford-Hachette The Oxford-Hachette
- French Dictionary (1994) / Le Petit Robert / Un manuel de grammaire

Évaluation

Évaluation	Date	Valeur
TROIS quizzes de lecture		10%
Quiz #1 sur <i>La Farce de Maître Pathelin</i>	28.02	
Quiz #2 sur <i>Gargantua</i>	14.03	
Quiz #3 sur <i>Le médecin malgré lui</i>	02.04.	
Assiduité et participation	Tout le trimestre	10%
Carnet d'activités de lectures sur Learn	Les dates seront affichées sur Learn la première semaine de cours	10%
Examen partiel # 1 sur le Moyen Âge	12.02	15%
Examen partiel # 2 sur la Renaissance	21.03	15%
Travail écrit	28.03	15%
Examen final (2h30)	À déterminer	25%
Total		100%

Tests de lecture sur Learn

Il s'agit de trois tests qui ont pour objectif de vérifier que le contenu de l'ouvrage en question ait été retenu par les étudiants. Les tests sont faits avant l'étude de l'œuvre en question. Il y a donc trois tests de lecture à faire en ligne sur Learn. Chaque test dure 30 minutes. Il est à faire en un seul bloc de temps. Il n'est pas possible d'arrêter le test et de le reprendre plus tard. Il faut le faire en une seule fois. Chaque test est accessible durant 24 heures.

Assiduité/Participation

La note d'assiduité/participation reflète principalement votre participation en classe et particulièrement la qualité de votre carnet d'écriture qui sera remis à la professeure deux fois durant le trimestre. De plus amples détails au sujet du carnet d'écriture seront donnés au premier cours. Les absences doivent être motivées.

Examen partiel

Les examens seront composés de questions à réponses ponctuelles et de questions à court développement. Le premier examen partiel porte sur le Moyen Âge, alors que le second porte sur la Renaissance. Ces examens seront faits en classe ; leur durée est de 50 minutes.

Travail écrit

Le travail sera d'une longueur d'environ 650 mots. Les sujets de rédaction porteront sur des questions préalablement abordées en classe par le biais de lectures et d'exercices divers.

Examen final

L'examen final porte sur toute la matière du cours vue du début à la fin du trimestre. Aucune modification de date d'examen ne sera permise pour des raisons de voyage. Une description du format de l'examen sera annoncée avant la fin des cours.

Carnet d'écriture

Il s'agit de six activités dont l'objectif est d'aider les étudiants à mettre en pratique leur compréhension des six extraits disponibles sur Learn. Ces activités consistent en plusieurs questions courtes auxquelles les étudiants doivent répondre sur Learn en une période de 15 minutes pour chaque activité. Les dates de ces activités seront communiquées en début du trimestre.

Notes importantes

- Il n'y aura pas de tests de rattrapage sans raison valable.
- Pénalité par jour de retard représente **5%** de la note obtenue.
(les devoirs ne seront pas acceptés après **une semaine de retard**).
- Chaque devoir écrit doit être **original** et fait **individuellement**.
- Les étudiants sont responsables de s'assurer d'avoir bien compris **les consignes** d'un devoir ou d'un examen.

Plan du cours

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
1	08.01 10.01	Introduction au cours 01. Le Moyen Âge 1		
2	15.01 17.01	02. Le Moyen Âge 2 03. La société féodale		
3	22.01 24.01	04. Les croisades 05. La dynastie capétienne	Extrait de <i>La Chanson de Roland</i> Extrait de <i>Le chevalier au lion de Chrétien de Troyes</i>	
4	29.01 31.01	06. La langue et la Littérature du Moyen Âge 07. La chanson de geste 08. Le roman médiéval		
5	05.02 07.02	09. Arts médiévaux 10. Le bas Moyen Âge		

6	12.02 14.04	EXAMEN 1 (01 à 09) 11. La poésie lyrique de Christine de Pizan	Poème <i>Ballade</i>	Examen partiel #1: Moyen Âge en classe
Du 18 au 22 février		Semaine de lecture	<i>La Farce de Maître Pathelin</i>	
7	26.02 28.02	12. Le théâtre au Moyen Âge 13. <i>La Farce de Maître Pathelin</i>		Quiz #1 : sur Learn
8	05.03 07.03	14. Méthodologie de l'analyse de texte/ L'amour et la poésie au XVI ^e siècle : Ronsard 15. La Renaissance	Le poème À <i>Cassandra</i> de Ronsard Le poème <i>Le Beau voyage</i> de Du Bellay	
9	12.03 14.03	16. Guerres de religion 17. Les arts à la Renaissance	<i>Gargantua</i> de Rabelais	Quiz #2 : sur Learn
10	19.03 21.03	18. <i>Gargantua</i> de Rabelais EXAMEN 2 (10-17)		Examen partiel #2 Renaissance en classe
11	26.03 28.03	19. Louis XIV 20. La société au XVII ^e siècle 21. <i>Les animaux malades</i>	Les Animaux malades de la peste de La Fontaine	Remise du travail écrit
12	02.04 04.04	22. Les arts et les courants littéraires au XVII ^e 23. <i>Le Médecin malgré lui</i> de Molière	Le Médecin malgré lui de Molière	Quiz #3 : sur Learn

Dates importantes à retenir pour ce cours

Évènement	Date
Début des cours	le 07 janvier
Dernier jour pour s'inscrire aux cours	le 20 janvier
Dernier jour pour laisser tomber un cours sans pénalité	le 25 janvier

Évènement	Date
l'horaire des examens sera affiché en ligne	le 30 janvier
Semaine de lecture	Du 19 au 22 février
Dernier jour pour laisser tomber un cours et recevoir WD	le 22 mars
Fin des cours	le 05 avril
Début des examens:	le 10 avril
Fin des examens	le 27 avril
Vendredi Saint	le 19 avril

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Bon fonctionnement en classe

- L'heure du cours doit être respectée. Les retards doivent être motivés.
- L'usage du téléphone cellulaire est interdit en tout temps durant le cours. Veuillez ranger vos téléphones dans vos sacs avant le début du cours.
- L'usage de l'ordinateur portable est permis uniquement pour un usage relié aux activités du cours. Il est formellement interdit de faire des devoirs pour d'autres cours ou de se connecter sur les réseaux sociaux durant le cours.
- Les usagers des ordinateurs portables sont priés de s'asseoir aux premiers rangs.

Communication

Veuillez noter que je réponds régulièrement aux courriels. Cependant, il faudrait compter un délai pour les réponses de 24 heures du lundi au vendredi.

La langue de l'enseignement :

La langue de l'enseignement de ce cours est le français. Le cours se déroule entièrement en français.

Travail de groupe

Les travaux de groupe ne sont pas permis dans ce cours. Chaque devoir écrit doit être **original** et fait **individuellement**.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Intellectual Property.

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4 \(https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70\)](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm).

For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm).

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm).

Note for Students with Disabilities

The Office for Persons with Disabilities (OPD), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.